

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le vendredi 11 octobre 2024 à 10 h 00  
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement  
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur Doug HURLEY, Maire d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics  
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement  
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement  
Madame Marie Claude OUELLET, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens

**ABSENCES :**

Monsieur Alexandre HÉROUX, Coordonnateur à la sécurité publique  
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

\_\_\_\_\_

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

\_\_\_\_\_

**10 - Ouverture de la séance**

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 10 h.

\_\_\_\_\_

**CA24 28 185**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du vendredi 11 octobre 2024 – séance de 10 h.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**10 - Période de questions du public**

Aucune question.

---

**10 - Période de questions des membres du conseil**

Aucune question.

---

**CA24 28 186**

**Adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2025 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève**

*Le maire d'arrondissement cède la parole au chef de division des ressources financières et matérielles, monsieur Jonathan St-Louis pour présenter les faits saillants du budget de fonctionnement et du Programme décennal d'immobilisations (PDI).*

Monsieur St-Louis présente le budget de fonctionnement de l'arrondissement pour l'année 2025. En brossant un portrait de l'arrondissement, il relate les faits saillants de l'année qui ont permis d'élaborer ce budget. Il présente la répartition du budget de fonctionnement, explique son financement et présente les revenus locaux. Il fait part des surplus, des fonds réservés et de la taxe locale pour l'année 2025 et conclut avec une présentation sommaire du programme décennal d'immobilisations (2025-2034).

Au terme de la présentation, le budget est soumis pour adoption.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter et de transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2025 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

30.01 1246983009

---

**CA24 28 187**

**Approuver le programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.**

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

D'approuver le programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1246983008

---

**CA24 28 188**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du vendredi 11 octobre 2024 à, 10 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Doug HURLEY  
Maire d'arrondissement

---

Edwige NOZA  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 novembre 2024.